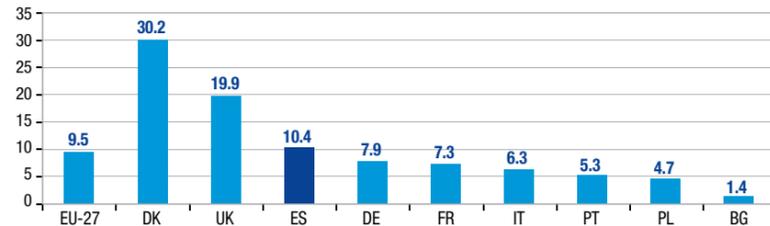


L'éducation et la formation en chiffres

Éducation et formation tout au long de la vie

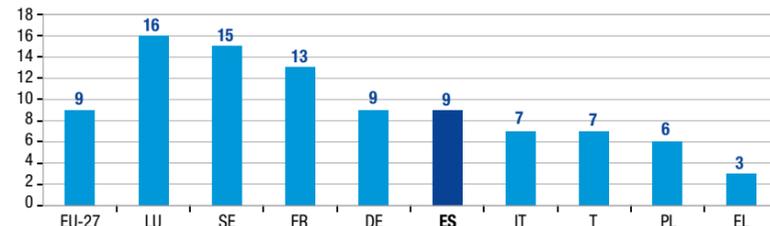
Pourcentage de la population de 25 à 64 ans participant à des activités d'éducation ou de formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, 2008



Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail, base de données en ligne, 16.3.2010.

Intensité de la formation dans les entreprises

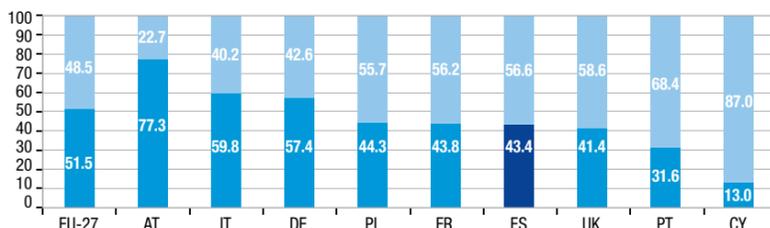
Heures de cours de formation professionnelle continue par salarié, 2005



Note: les données font référence à l'ensemble des salariés de toutes les entreprises ayant participé à l'enquête. Source: Eurostat, enquête sur la formation professionnelle continue, 2005, base de données en ligne, 16.3.2010.

Élèves de l'enseignement secondaire supérieur suivant des filières professionnelles ou générales

Pourcentage de l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire supérieur, 2007



Source: Eurostat, collecte de données UOE sur les systèmes éducatifs, base de données en ligne, 16.3.2010.

Niveau d'éducation de la population

Distribution de la population de 25 à 64 ans par niveau CITE le plus élevé atteint, en Espagne et dans certains États membres de l'UE, 2008 (%)

Pay	CITE 0-2	CITE 3-4	CITE 5-6
EU-27	29	47	24
République tchèque	9	76	14
Pologne	13	68	20
Allemagne	15	60	25
Royaume-Uni	27	41	32
France	30	42	27
Italie	47	39	14
Espagne	49	22	29
Portugal	72	14	14
Malte	73	14	13

CITE: classification internationale type de l'éducation
CITE 0-2: éducation préscolaire, enseignement primaire et 1^{er} cycle du secondaire
CITE 3-4: 2nd cycle de l'enseignement secondaire et enseignement postsecondaire
CITE 5-6: enseignement supérieur
 Les pays sont classés dans l'ordre du pourcentage de population ayant atteint au moins le niveau CITE 3.
 Source: Eurostat, enquête communautaire sur les forces de travail, base de données en ligne, 16.3.2010

Informations complémentaires

- ReferNet Espagne. *Spain. VET in Europe – Country report, 2009*. Disponible sur Internet: http://libserver.cedefop.europa.eu/vetelib/eu/pub/cedefop/vetreport/2009_CR_ES.pdf [cité le 16.3.2010].
- Eurydice. *Structures of education and training systems in Europe. Spain. 2009/10*. Disponible sur Internet: http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/eurybase/structures/041_ES_EN.pdf [cité le 16.3.2010].
- Loi organique 5/2002 du 19 juin relative aux qualifications et à la formation professionnelle (Journal officiel du 20.6.2002) – LOCFP. Disponible (en espagnol) sur Internet: <http://www.boe.es/boe/dias/2002/06/20/pdfs/A22437-22442.pdf>. Décret royal 395/2007 régissant la formation professionnelle pour l'emploi.
- Loi organique 2/2006 du 3 mai relative à l'éducation (Journal officiel du 4.5.2006) – LOE. Disponible (en espagnol) sur Internet: <http://www.boe.es/boe/dias/2006/05/04/pdfs/A17158-17207.pdf>. Décret royal 1538/2006 établissant l'organisation générale de la formation professionnelle dans le système éducatif.

www.educacion.es	Ministère de l'éducation
www.mtin.es	Ministère du travail et de l'immigration
www.redtrabaja.es	Service national public de l'emploi Réseau des observatoires professionnels
www.educacion.es/educa/incual	Institut national des qualifications
www.fundaciontripartita.org	Fondation tripartite pour la formation dans l'emploi
www.ine.es	Institut national de la statistique
www.oapee.es	Programmes éducatifs européens
www.educacion.es/cide	Centre de documentation et de recherche sur l'éducation Unité Eurydice espagnole
www.redtrabaja.es/es/redtrabaja/static/Redirect.do?page=ah020402	ReferNet Espagne
http://epp.eurostat.ec.europa.eu	Eurostat – Office statistique des communautés européennes
http://www.cedefop.europa.eu/EN/Information-services/browse-national-vet-systems.aspx	Cedefop – Informations détaillées sur les systèmes européens de formation professionnelle

Nous remercions le Service national public de l'emploi, le ministère de l'éducation et la Fondation tripartite pour leur contribution, ainsi que Belén Góngora Martínez pour sa collaboration efficace.

Cette brochure ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle met l'accent sur des aspects importants de la formation professionnelle en Espagne.

Pour de plus amples informations, contacter Sylvie Bousquet et Lore Schmid, responsables du projet.



Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
 PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
 Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
 E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu



Office des publications

8035 FR – Gratuit
 Disponible sur demande adressée au Cedefop

Regards sur...
la formation professionnelle
Espagne



Tradition et modernisation

La formation professionnelle (FP) est au cœur des réformes de l'éducation récentes visant à faire de l'Espagne une société de la connaissance. Si elle n'est traditionnellement pas une filière très prestigieuse, les choses changent, en réaction notamment à la crise mondiale et aux préoccupations que suscite le chômage des jeunes. Les politiques actuelles visent en priorité à :

- réduire le nombre de jeunes quittant précocement l'école sans qualifications de base;
- rendre la FP initiale attrayante et en faire une filière socialement reconnue, répondant aux besoins du marché du travail;
- développer la FP supérieure en tant qu'alternative attrayante aux études universitaires;
- promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie en renforçant la perméabilité et la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Structure

En Espagne, la formation professionnelle comprend :

- la FP initiale, intégrée au système éducatif;
- la FP continue, qui s'adresse aux actifs ayant ou non un emploi (*formación profesional para el empleo*).

La formation professionnelle des jeunes commence en général à la fin de la scolarité obligatoire, à 16 ans.

La **formation professionnelle de niveau intermédiaire** (*ciclos formativos de grado medio*, CITE 3B) propose des formations modulaires de 1300 à 2000 heures dans 26 secteurs professionnels du catalogue national des qualifications professionnelles (*Catálogo Nacional de Cualificaciones Profesionales* – CNCP). Les apprenants acquièrent des compétences professionnelles et transversales et une expérience du travail (obligatoire). La réussite à l'ensemble des modules aboutit à l'obtention d'un diplôme de technicien (*Título de Técnico*) de la profession considérée, qui donne accès au marché du travail, aux filières du *bachillerato* (baccalauréat) et, après examen, à la formation professionnelle de niveau supérieur.

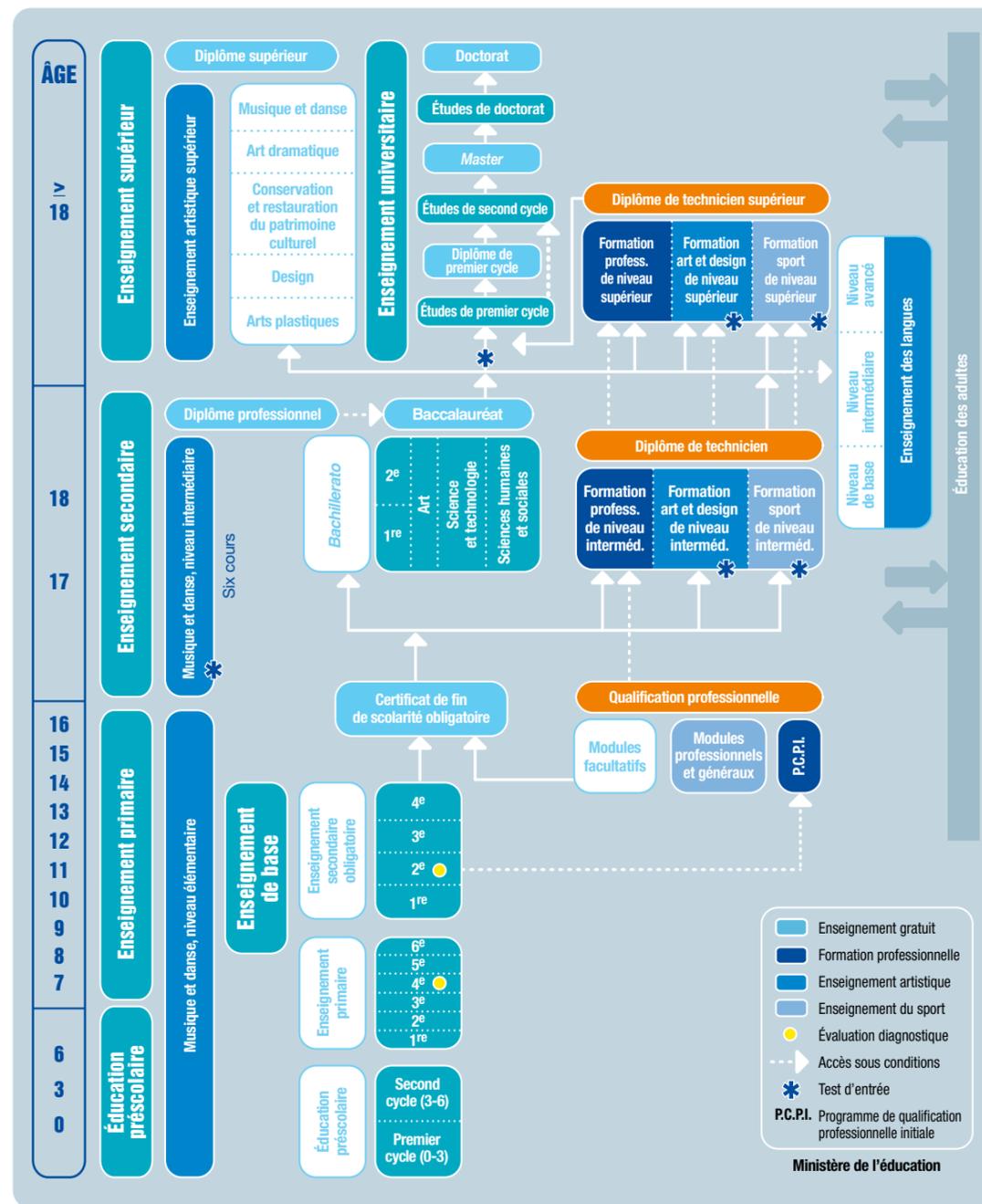
La **formation professionnelle de niveau supérieur** (*ciclos formativos de grado superior*, CITE 5B) dure au moins 2000 heures et est structurée comme la FP de niveau intermédiaire. Elle aboutit à un diplôme de technicien supérieur (*Título de Técnico Superior*), qui donne un accès direct à des études supérieures déterminées.

Les **programmes d'art et de design et de sport** de niveau intermédiaire mènent à un *Título de Técnico de Artes Plásticas y Diseño* ou *Título de Técnico de Enseñanzas Deportivas* et, sous certaines conditions, à un baccalauréat. Les **programmes de musique et danse** commençant à l'âge de 12 ans mènent à un diplôme de niveau intermédiaire. Il existe aussi des programmes spécifiques de **niveau supérieur** pour la **musique, la danse, l'art dramatique, l'art et le design et la restauration** ainsi que le **sport**.

Formations spécifiques et filières alternatives

- Les *Programas de Cualificación Profesional Inicial* – PCPI (CITE 3C), introduits en 2008/2009, proposent des modules de compétences de base et de FP aux jeunes de plus de 16 ans qui n'ont pas mené à terme la scolarité obligatoire. Ils leur transmettent des compétences du niveau I du CNCP et certifient l'acquisition de compétences de base. Un ensemble de modules optionnels permet d'acquérir le certificat de fin de scolarité obligatoire.
- Les contrats de formation (*Contratos para la Formación*) de six à douze mois destinés aux jeunes de 16 à 21 ans associent formation en entreprise et formation théorique. Leur part respective et la rémunération de l'apprenant sont fixées par conventions collectives. Un certificat est délivré par l'employeur et par le centre de formation.
- Les ateliers-écoles et les maisons des métiers (*Escuelas Taller, Casas de Oficios*, CITE 3C) offrent une formation en alternance (formation théorique et formation en situation de travail) pour aider les jeunes chômeurs de moins de 25 ans à s'insérer sur le marché du travail. Les ateliers d'emploi (*talleres de empleo*) sont des dispositifs similaires destinés aux plus de 25 ans. Le salaire de l'apprenant figure dans le contrat de formation.

Le système d'éducation espagnol en 2009/2010



Caractéristiques

Les **adultes** peuvent actualiser leurs connaissances et compétences, y compris les compétences de base, à travers diverses initiatives. Ils accèdent par des examens aux certifications de tous types et de tous niveaux. Les universités réservent 1 % à 3 % de leurs places aux apprenants de plus de 45 ans et au moins 2 % aux apprenants de plus de 25 ans.

Les actifs peuvent bénéficier d'un financement public pour acquérir des qualifications relevant ou non du CNCP. Ces initiatives de formation (*formación de demanda*), organisées par les entreprises pour leurs salariés, prévoient un congé individuel de formation (*permiso individual de formación* – PIF). Elles reçoivent des incitations fiscales (plus élevées pour les petites entreprises). Des plans sectoriels et intersectoriels de formation (*formación de oferta*) sont aussi proposés directement aux salariés et aux demandeurs d'emploi pour améliorer leurs compétences. Leur gestion est assurée par le Service public de l'emploi et la Fondation tripartite pour la formation dans l'emploi.

- Les ministères de l'éducation et du travail, les communautés autonomes, le Service public de l'emploi et les partenaires sociaux se partagent la gouvernance et la politique de la FP. Des réformes récentes (2002) ont visé à unifier et coordonner les différents volets de la FP, auparavant dispersés.
- Le **catalogue national des qualifications professionnelles** (CNCP) est basé sur les certifications et les unités de compétences. Il sert de référence commune pour les offres de FP et les diplômes et certificats correspondants. La possibilité d'obtenir par voie de validation des diplômes de formation professionnelle et/ou des certificats professionnels équivaut à un système de crédits sans points. Dans la FP de niveau supérieur, 120 crédits ECTS sont assignés à chaque cycle de formation, ce qui facilitera leur correspondance avec les crédits ECVET.
- Plus de la moitié de la population active n'a aucune certification professionnelle reconnue.

En vue de promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie et de renforcer l'employabilité, le décret de 2009 sur la **reconnaissance des compétences professionnelles acquises par l'expérience du travail ou l'apprentissage non formel** a institué une procédure permettant d'évaluer et de valider les compétences en les mettant en correspondance avec les unités de compétence du CNCP.

- Un réseau de **centres nationaux de référence** (*Centros de Referencia Nacional*) observe l'évolution du marché du travail et les besoins de compétences pour contribuer à actualiser et à développer des formations répondant à ces besoins. Il assure également une liaison entre les institutions de formation, le secteur productif et le système des certifications professionnelles.

Défis

- **Polarisation** des niveaux d'éducation de la population

Alors que le taux des 30-34 ans ayant en 2008 un diplôme de niveau supérieur (39,8 %) est proche du nouveau critère de référence de 40 % fixé pour 2020, on est loin encore de l'objectif UE d'un taux maximal de 10 % de jeunes quittant prématurément l'école: il est en Espagne de 31,9 % parmi les 18-24 ans. Il varie fortement d'une région à l'autre. Il est nettement plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Quant au taux des 20-24 ans ayant au moins un niveau secondaire supérieur (60 %), il reste inférieur au critère de référence de l'UE de 85 %.

Le **plan d'action** pour un nouveau modèle de formation professionnelle, adopté en 2008 par le gouvernement, veut pour relever les défis actuels :

- **améliorer la qualité et l'attrait de la FP** et promouvoir le réseau de centres de référence;
- **créer de nouvelles certifications de FP** pour les secteurs émergents et valider l'expérience acquise au travail;
- **renforcer le nombre de programmes de FP proposés**, augmenter les aides financières ainsi que l'information et l'orientation grâce à un site web spécifique.
- **créer un cadre national de certifications**, ajouter une **dimension européenne** à la formation professionnelle et promouvoir la **mobilité dans la FP**.